

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

SOCIETE SOTEMAIL

Siège social : 50033-Menzel El Hayet – Zaremdine – Monastir – Tunisie

La Société SOTEMAIL publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 05 Juillet 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M Ahmed SAHNOUN (Les Commissaires aux comptes associés MTBF) & Mme Chiraz DRIRA (CRG AUDIT).

Bilan SOTEMAIL S.A.
Arrêté au 31 décembre 2020
(Exprimé en dinar tunisien)

Actifs	Note	31.12.2020	31.12.2019
Actifs non courants			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		223 467	209 324
<i>Moins : amortissements</i>		<167 129>	<134 691>
	IV.1	56 338	74 633
Immobilisations corporelles		77 874 412	73 152 902
<i>Moins : amortissements</i>		<26 568 946>	<23 523 698>
	IV.2	51 305 466	49 629 204
Immobilisations financières		6 697 840	6 811 582
<i>Moins : provisions</i>		<214 128>	-
	IV.3	6 483 712	6 811 582
Total des actifs immobilisés		57 845 516	56 515 419
Autres actifs non courants	IV.4	1 078 970	1 347 263
Total des actifs non courants		58 924 486	57 862 682
Actifs courants			
Stocks		30 567 382	27 845 702
<i>Moins : provisions</i>		<222 401>	<271 348>
	IV.5	30 344 981	27 574 354
Clients et comptes rattachés		27 877 617	19 878 619
<i>Moins : provisions</i>		<1 679 803>	<1 148 703>
	IV.6	26 197 814	18 729 916
Autres actifs courants		10 888 971	9 766 189
<i>Moins : provisions</i>		<205 033>	<205 033>
	IV.7	10 683 938	9 561 156
Autres actifs financiers	IV.8	5 924 460	447 253
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	3 304 813	1 653 066
Total des actifs courants		76 456 006	57 965 745
Total des actifs		135 380 492	115 828 427

Bilan SOTEMAIL S.A.
Arrêté au 31 décembre 2020
(Exprimé en dinar tunisien)

Capitaux propres et passifs	Note	31.12.2020	31.12.2019
Capitaux propres			
Capital	IV.10	34 513 514	30 200 000
Réserve légale	IV.10	656 890	656 890
Autres capitaux propres	IV.10	14 397 052	10 389 565
Résultats reportés	IV.10	<1 551 506>	<3 869 407>
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		48 015 950	37 377 048
Résultat de l'exercice	IV.10	<5 962 275>	2 317 901
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		<u>42 053 675</u>	<u>39 694 949</u>
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	IV.11	27 577 515	20 421 195
Autres passifs non courants	IV.12	831 974	591 974
Total des passifs non courants		28 409 489	21 013 169
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.13	17 864 357	10 610 893
Autres passifs courants	IV.14	8 512 886	10 543 847
Concours bancaires et autres passifs financiers	IV.15	38 540 085	33 965 569
Total des passifs courants		64 917 328	55 120 309
<u>Total des passifs</u>		<u>93 326 817</u>	<u>76 133 478</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>135 380 492</u>	<u>115 828 427</u>

Etat de résultat SOTEMAIL S.A.
Arrêté au 31 décembre 2020
(Exprimé en dinar tunisien)

	<i>Note</i>	31.12.2020	31.12.2019
<i>Produits d'exploitation</i>			
Revenus	V.1	47 560 328	57 542 250
Autres produits d'exploitation	V.2	225 199	328 508
<i>Total des produits d'exploitation</i>		47 785 527	57 870 758
<i>Charges d'exploitation</i>			
Variation stocks des produits finis		2 547 174	3 541 806
Achats d'approvisionnements consommés	V.3	<32 662 292>	<37 812 217>
Charges de personnel	V.4	<6 171 000>	<6 690 486>
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.5	<4 639 674>	<3 705 297>
Autres charges d'exploitation	V.6	<3 842 336>	<4 495 944>
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<44 768 128>	<49 162 138>
<u><i>Résultat d'exploitation</i></u>		3 017 399	8 708 620
Charges financières nettes	V.7	<8 749 464>	<6 940 364>
Produits des placements	V.8	198 531	298 190
Autres gains ordinaires		12 656	739 993
Autres pertes ordinaires	V.9	<419 129>	<462 013>
<u><i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i></u>		<5 940 007>	2 344 426
Impôt sur les sociétés		<22 268>	<26 525>
<u><i>Résultat net de l'exercice</i></u>		<5 962 275>	2 317 901

Etat de flux de trésorerie SOTEMAIL S.A .
Arrêté au 31 décembre 2020
(Exprimé en dinar tunisien)

	<i>Note</i>	31.12.2020	31.12.2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		<5 962 275>	2 317 901
Retraitements pour :			
Amortissements et provisions		4 639 674	3 705 297
Quote-part subvention d'investissement		<179 000>	<328 508>
Plus-value sur cession des immobilisations		-	<727 200>
Actualisation des titres de placement		42 052	<7 678>
Encaissements liés aux titres de placement		1 727 712	-
Déc. affectés à l'acquisition de titres de placement		<7 054 229>	<27 991>
Variation des :			
Stocks		<2 721 680>	<4 254 007>
Créances clients		<7 998 999>	<2 305 981>
Autres actifs courants		<1 122 782>	<3 209 257>
Fournisseurs et autres dettes		5 222 504	<6 457 814>
<u>Flux de trésoreries affectés à l'exploitation</u>	<i>VI.1</i>	<u><13 407 022></u>	<u><11 295 238></u>
Flux de trésorerie liés à l'investissement			
Déc. liés à l'acq. d'immo. Et AA non courants		<5 093 065>	<4 650 006>
Enc. provenant de la cession d'immobilisations		-	17 000
Déc. affectés à l'acquisition d'immobilisations fin.		<79 000>	<151 816>
<u>Flux de trésoreries affectés à l'investissement</u>	<i>VI.2</i>	<u><5 172 065></u>	<u><4 784 822></u>
Flux de trésorerie liés au financement			
Encaissement lié à des opérations sur le capital		8 500 001	-
Encaissement des emprunts *		65 308 148	53 688 796
Remboursement des emprunts *		<48 308 397>	<41 524 020>
<u>Flux de trésorerie provenant du financement</u>	<i>VI.3</i>	<u>25 499 752</u>	<u>12 164 776</u>
Variation de trésorerie		6 920 663	<3 915 284>
Trésorerie au début de l'exercice		<11 126 488>	<7 211 204>
<u>Trésorerie à la clôture de l'exercice</u>		<u><4 205 825></u>	<u><11 126 488></u>

(*) La colonne comparative a été retraitée pour des besoins de comparabilité.

**Notes aux
Etats Financiers**

I. Présentation de la société

La Société Tunisienne d'Email S.A (« SOTEMAIL » ou « société ») est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 21 juin 2002. Son capital s'élève au 31 décembre 2020 à 34.513.514 DT divisé en 34.513.514 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication des émaux de carreaux de céramiques, carreaux de faïence, grés et décorations ainsi que tous produits d'articles sanitaires.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Souassi du gouvernorat de Mahdia.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun au taux de 10% conformément à l'article 20 de la loi de finance de l'année 2018 portant sur l'unification du régime fiscal des entreprises implantées dans les zones de développement régional.

SOTEMAIL détient une participation de 99% dans la filiale russe "LTD KIT" et une participation de 58,5% dans la filiale tunisienne "IDEALE DE TRANSPORT SARL" créée en 2019. "LTD KIT" a été créée en 2015 en vue de promouvoir les exportations de la société dans la zone Eurasie. Toutefois, cette filiale a connu des difficultés opérationnelles depuis sa création. "LTD KIT" est actuellement en arrêt d'activité et n'a pas préparé d'états financiers depuis sa création. Par ailleurs, la participation de SOTEMAIL dans LTD KIT a été totalement provisionnée. En l'absence d'information financière sur cette filiale, SOTEMAIL ne peut pas établir des états financiers consolidés. Il est à noter que SOTEMAIL est-elle même filiale de la Société Moderne de Céramiques ("SOMOCER"), société cotée qui publie des états financiers consolidés incluant SOTEMAIL.

II. Les faits significatifs de la période

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (« OMS ») a déclaré l'état de pandémie en relation avec la crise sanitaire liée au coronavirus COVID-19. En Tunisie, des mesures de protection de la santé publique ont été entreprises à partir de 16 mars 2020 à la suite de la propagation de la maladie. Le management a mis en place des mesures de protection des salariés. Suite à cette crise sanitaire, la société a dû fermer ses locaux pendant la période de confinement (deuxième quinzaine de mars et le mois d'avril). Ceci a impacté significativement la performance et la situation financière de l'entreprise avec une baisse importante de l'activité qui a généré une diminution des revenus de 17% passant de 57.542.250 DT en 2019 à 47.560.328 DT en 2020. Pour faire face à cette situation, la société a souscrit aux mesures gouvernementales prévues par le décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-06 du 16 avril 2020 et a obtenu un accord de principe pour le bénéfice des mesures fiscales et financières. Les comptes annuels de la société sont sensiblement impactés par les effets de la crise liée au COVID-19 qui se poursuit.

III. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers de la société sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel de la comptabilité. Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

III.1 Immobilisations

Les immobilisations sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire.

Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement. Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'achat hors taxes déductibles augmenté des frais directs d'acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Nature	Taux
Logiciels	33%
Constructions	2%
Matériel industriel - Constructions métalliques	3,33%
Installations techniques, matériel et outillage	3,33% et 6,67%
Matériel industriel à statut juridique particulier	3,33% et 6,67%
Matériel de transport	6,67% et 10%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Matériel informatique	15%
Grosses réparations	10%
Agencement, aménagement et installation	5%, 10% et 33%

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par la constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

III.2 Stocks

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur

production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

III.3 Les emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui servent pour le financement de la construction d'un actif qualifié, sont capitalisées au niveau du coût dudit actif. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

III.4 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III.5 Les frais préliminaires et charges à répartir

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques, ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs tels que des frais de marketing spécifiques.

Les frais préliminaires et les charges à répartir sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

III.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants.

Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

III.7 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

III.8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

III.9 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification

Les placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme

Les placements à long terme comprennent :

a- Les titres de participation : Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

b- Les titres immobilisés : Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation

Les placements à court terme

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme.

Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

III.10 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

III.11 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinars tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours). L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

IV. Notes relatives au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 31 décembre 2020 un montant de 56.338 DT contre 74.633 DT au 31 décembre 2019. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2020	31.12.2019
Logiciels	193 467	179 324
Fonds commercial	30 000	30 000
Immobilisations incorporelles brutes	223 467	209 324
Amortissement Logiciel	<163 004>	<132 066>
Amortissement Fonds commercial	<4 125>	<2 625>
Immobilisations incorporelles nettes	56 338	74 633

IV.2 Immobilisations corporelles

Le solde net des immobilisations corporelles nettes s'élève au 31 décembre 2020 à 51.305.466 DT contre 49.629.204 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2020	31.12.2019
Terrains	2 191 210	1 105 602
Constructions	12 378 881	11 833 041
Constructions à statut juridique particulier	1 363 387	1 363 387
Matériels de transport	240 489	108 988
Matériels de transport à statut juridique particulier	1 689 363	1 689 363
Matériels industriels à statut juridique particulier	4 028 957	4 028 958
Matériels informatiques	255 434	237 443
Matériels de bureaux	100 207	97 006
Matériels industriels	50 268 681	48 388 322
Agencements et aménagements divers	4 660 757	4 300 792
Immobilisations en cours	697 046	-
Immobilisations corporelles brutes	77 874 412	73 152 902
Amortissements cumulés	<26 568 946>	<23 523 698>
Immobilisations corporelles nettes	51 305 466	49 629 204

IV.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2020 à 6.483.712 DT contre 6.811.582 DT au 31 décembre 2019 et elles sont détaillées comme suit :

Désignation	31.12.2020	31.12.2019
Titres de participations (*)	4 220 128	4 184 128
Versements restant à effectuer sur les titres de participation non libérés	-	<43 000>
Dépôts et cautionnements	602 226	602 226
Prêt à long terme envers AB Corporation	1 875 486	2 068 228
Immobilisations financières brutes	6 697 840	6 811 582
Amortissements cumulés	<214 128>	-
Immobilisations financières nettes	6 483 712	6 811 582

(*) Les titres de participations au 31 décembre 2020 se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2020	% de détention	31.12.2019
A.B.C	2 700 000	21,90%	2 700 000
SAPHIR	75 000	15%	75 000
SOMOSAN	50 000	0,40%	50 000
SOMOCER NEGOCE	10 000	1%	10 000
LTD KIT	214 128	99%	214 128
S.M.C	10 000	0,10%	10 000
3S Trading	100 000	9,10%	100 000
Idéale de Transport (**)	1 025 000	58,50%	1 025 000
Media Plus	30 000	30,00%	-
Ste Périmètre de gestion	6 000	0,05%	-
Total	4 220 128		4 184 128

(**) La société « Idéale de Transport SARL » est détenue à raison de 58,5% par SOTEMAIL, 39,7% par SOMOCER et 1,8% par SMC. Le contrôle exclusif effectif sur cette filiale est exercé par la société mère SOMOCER et non pas par la société SOTEMAIL. En effet, le Directeur Général de SOMOCER est lui-même Gérant de la société « Idéale de Transport SARL ». Par ailleurs, les politiques opérationnelles et financières sont fixées au niveau du management de SOMOCER.

IV.4 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants nets des résorptions s'élèvent au 31 décembre 2020 à 1.078.970 DT contre 1.347.263 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2020	31.12.2019
Frais préliminaires (i)	2 533 095	2 533 095
Charges à répartir (ii)	1 620 329	1 170 702
Ecart de conversion	208 195	208 195
Autres actifs non courants bruts	4 361 619	3 911 992
Amortissements & résorptions	<3 282 649>	<2 564 729>
Autres actifs non courants nets	1 078 970	1 347 263

(i) La résorption des frais préliminaires a été calculée sur la base d'un taux annuel de 33%.

(ii) La résorption des charges à répartir se fait conformément à la méthode linéaire. La période de résorption est répartie comme suit :

- Les frais de participation aux foires et la location de l'espace publicitaire : 2 ans
- Les frais de publicité : 3 ans

Les charges à répartir de l'exercice sont relatifs aux frais d'essai du nouveau format « 60 x 120 ».

IV.5 Stocks

Le solde net des stocks s'élève à 30.344.981 DT au 31 décembre 2020 contre 27.574.354 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2020	31.12.2019
Stocks de matières premières & consommables	8 348 065	8 173 543
Stocks de produits finis et en cours	22 219 317	19 672 159
Total des stocks bruts	30 567 382	27 845 702
Provisions pour dép. des stocks de produits finis	<207 502>	<262 471>
Provisions pour dép. des stocks de matières premières	<14 899>	<8 877>
Total des stocks nets	30 344 981	27 574 354

IV.6 Clients et comptes rattachés

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2020 à 26.197.814 DT contre 18.729.916 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2020	31.12.2019
Clients ordinaires	25 203 652	19 281 582
Clients effets à recevoir	1 712 081	109 222
Clients avoirs à établir	<717 919>	<660 887>
Clients douteux ou litigieux	1 679 803	1 148 702
Total des comptes clients bruts	27 877 617	19 878 619
Provisions sur créances clients	<1 679 803>	<1 148 703>
Total des comptes clients nets	26 197 814	18 729 916

IV.7 Autres actifs courants

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2020 à 10.683.938 DT contre 9.561.156 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2020	31.12.2019
Avances et prêts au personnel	278 804	253 431
Etat et collectivités publiques	2 626 950	3 486 392
Fournisseurs débiteurs	2 295 079	2 362 851
Créances envers les sociétés du groupe (*)	1 995 090	1 489 787
Charges constatées d'avance	657 881	1 119 095
RRR à obtenir	807 073	535 319
Produits à recevoir	-	109 531
Blocage et déblocage	23 061	204 750
Compte d'attente provisionné	205 033	205 033
Autres actifs	2 000 000	-
Total des autres actifs courants Brut	10 888 971	9 766 189
Provisions des autres actifs courants	<205 033>	<205 033>
Total des autres actifs courants nets	10 683 938	9 561 156

(*) Les créances envers les sociétés du groupe sont présentées au niveau de la note VII.3.

IV.8 Autres actifs financiers

Le solde des autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2020 à 5.924.460 DT contre 447.253 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2020	31.12.2019
Placement STB	113 900	159 120
Placement SANIMED	104 716	102 517
Sanadett Sicav	9 963	7 552
Salamet CAP	3 139	-
Echéance à moins d'un an sur Prêt envers AB Corporation	192 742	178 064
Placements bancaires	5 500 000	-
Total des autres actifs financiers	5 924 460	447 253

IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2020 à 3.304.813 DT contre 1.653.066 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2020	31.12.2019
Banques	3 290 702	1 629 407
Caisse	14 111	23 659
Total des liquidités & équivalents de liquidités	3 304 813	1 653 066

IV.10 Capitaux propres

Le solde des capitaux propres s'élève au 31 décembre 2020 à 42.053.675 DT contre 39.694.949 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2020	31.12.2019
Capital social	34 513 514	30 200 000
Réserve légale	656 890	656 890
Prime d'émission	12 986 487	8 800 000
Subventions d'investissements	1 410 565	1 589 565
Résultats reportés	<1 551 506>	<3 869 407>
Capitaux propres avant résultat	48 015 950	37 377 048
Résultat de l'exercice (*)	<5 962 275>	2 317 901
Capitaux propres avant affectation	42 053 675	39 694 949

Les mouvements des capitaux propres pour l'exercice 2020 se résument dans le tableau suivant :

Désignation	Solde au 31/12/2019	Aug. Du capital	Affectation résultat	Résultat de l'exercice	Amort. Subvent.	Solde au 31/12/2020
Capital	30 200 000	4 313 514	-	-	-	34 513 514
Réserve légale	656 890	-	-	-	-	656 890
Prime d'émission	8 800 000	4 186 487	-	-	-	12 986 487
Résultats reportés	<3 869 407>	-	2 317 901	-	-	<1 551 506>
Subventions d'investissements	1 589 565	-	-	-	<179 000>	1 410 565
Résultat de l'exercice (**)	2 317 901	-	<2 317 901>	<5 962 275>	-	<5 962 275>
Total	39 694 949	8 500 001	-	<5 962 275>	<179 000>	42 053 675

Les reports déficitaires et les amortissements différés provenant de l'année 2020 s'élèvent respectivement à 439 327 dinars et 3 795 605 dinars.

(**) Le résultat par action de la société se présente comme suit :

Désignation	31.12.2020	31.12.2019
Résultat net	<5 962 275>	2 317 901
Nombre moyen pondéré d'actions	32 000 240	2 333 333
Résultat par action	<0,186>	0,993

IV.11 Emprunts

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 31 décembre 2020 à 27.577.515 DT contre un solde au 31 décembre 2019 de 20.421.195 DT. Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

Désignation	31.12.2020	31.12.2019
Emprunts leasing	1 132 428	1 260 676
Emprunts BNA	2 637 313	3 337 889
Emprunts STB	7 053 591	6 210 744
Emprunt BH	2 466 419	2 920 820
Emprunt BTK	344 250	-
Emprunt UBCI	534 375	675 000
Emprunt Attijari	800 000	-
Engagement créance fiscale	12 609 139	6 016 066
Total des emprunts	27 577 515	20 421 195

IV.12 Autres passifs non courants

Le solde des autres passifs non courants s'élève au 31 décembre 2020 à 831.974 DT contre 591.974 DT au 31 décembre 2019 et correspond pour les deux années aux provisions pour risques et charges constatées.

IV.13 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2020 à 17.864.357 DT contre 10.610.893 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2020	31.12.2019
Fournisseurs d'exploitation	13 202 794	4 611 604
Fournisseurs effets à payer	4 461 870	5 658 748
Fournisseurs d'immobilisations	199 693	340 541
Fournisseurs factures non parvenues	-	-
Total des dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 864 357	10 610 893

IV.14 Autres passifs courants

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2020 à 8.512.886 DT contre 10.543.847 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2020	31.12.2019
Dettes dues au personnel	16 083	20 796
Dettes sociales CNSS	467 268	491 332
Congés à payer	195 642	313 085
Etat, impôts et taxes	4 125 958	6 536 895
Actionnaires dividendes à payer	15 833	15 833
Dettes envers les sociétés du groupe (*)	185 993	116 689
Obligations cautionnées	1 284 800	838 708
Charges à payer	2 221 309	2 210 509
Total des autres passifs courants	8 512 886	10 543 847

(*) Les dettes envers les sociétés du groupe sont présentées au niveau de la note VII.3.

IV.15 Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2020 à 38.540.085 DT contre 33.965.569 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2020	31.12.2019
Découverts bancaires	7 510 638	12 779 554
Crédits de gestion à court terme	5 880 000	6 030 000
Billet de trésorerie	500 000	-
Factures escomptées	9 489 281	1 722 000
Financement en devises	5 387 634	4 128 377
Intérêts courus et non échus	463 470	183 887
Emprunts leasing à moins d'un an	328 270	342 756
Emprunt bancaire à moins d'un an - BNA	1 177 086	1 450 226
Emprunt bancaire à moins d'un an - BH	985 045	973 990
Emprunts bancaires à moins d'un an - BTK	797 333	927 898
Emprunts bancaires à moins d'un an - UBCI	365 625	365 625
Emprunts bancaires à moins d'un an - STB	3 320 303	2 249 256
Crédits immobilisables	2 335 400	2 812 000
Total concours bancaires et autres passifs financiers	38 540 085	33 965 569

V. Notes relatives à l'état de résultat

V.1 Revenus

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2020 à 47.560.328 DT contre 57.542.250 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2020	31.12.2019
Ventes locales	46 642 523	54 048 605
Ventes à l'exportation	440 420	2 403 293
Ventes en suspension	534 416	1 551 240
R.R.R accordés	<57 031>	<460 888>
Total des revenus	47 560 328	57 542 250

V.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2020 à 225.199 DT contre 328.508 DT au 31 décembre 2019 et sont relatifs principalement à la quote-part des subventions d'investissements.

V.3 Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 31 décembre 2020 à 32.662.292 DT contre 37.812.217 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	31.12.2020	31.12.2019
Achats Matières	21 643 698	24 039 058
Achats d'approvisionnements	5 344 361	7 632 579
Variations de stocks MP & approvisionnements	<174 506>	<712 201>
Achats non stockés	5 848 739	6 852 781
Total des achats d'approvisionnement	32 662 292	37 812 217

V.4 Charges de personnel

Les charges de personnel se sont élevées au 31 décembre 2020 à 6.171.000 DT contre 6.690.486 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	31.12.2020	31.12.2019
Salaires et compléments de salaires	4 936 749	5 439 282
Charges sociales légales	1 234 251	1 251 204
Total des charges de personnel	6 171 000	6 690 486

V.5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2020 à 4.639.674 DT contre 3.705.297 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	31.12.2020	31.12.2019
Dotations aux amortissements	3 077 685	2 853 778
Résorptions des autres actifs non courants	717 920	166 210
Dotations aux provisions sur stocks	-	206 561
Dotation aux provisions des soldes clients	531 100	292 197
Dotation aux provisions pour risques et charges	240 000	204 000
Dotation aux provisions sur titres	214 128	-
Reprise sur provisions sur stocks	<48 946>	<3 298>
Reprises sur provisions sur clients	-	<14 151>
Transfert de charges	<92 213>	-
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	4 639 674	3 705 297

V.6 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2020 à 3.842.336 DT contre 4.495.944 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2020	31.12.2019
Loyers et charges locatives	18 073	22 111
Entretiens et réparations	189 743	281 153
Assurances	232 593	161 892
Autres services extérieurs	103 259	152 123
Honoraires	530 454	414 575
Frais de formations professionnelles	21 043	16 455
Publicité	302 979	373 272
Transport sur ventes	232 364	326 088
Dons et subventions	144 281	178 609
Jetons de présence	222 500	181 250
Voyages et déplacements	29 175	94 457
Missions & réceptions	12 046	23 997
Frais postaux et de télécommunication	63 867	73 081
Commissions sur ventes	1 190 200	1 449 072
Commissions bancaires	352 353	410 010
Impôts et taxes	197 406	337 799
Total des autres charges d'exploitation	3 842 336	4 495 944

V.7 Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2020 à 8.749.464 DT contre 6.940.364 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2020	31.12.2019
Intérêts sur opérations d'escomptes	2 307 183	2 747 858
Intérêts débiteurs	1 119 872	1 231 663
Intérêts sur crédits de gestion	649 356	665 760
Intérêts des emprunts et des dettes	2 364 532	842 726
Intérêts leasing	87 231	196 295
Intérêts sur financement en devise	131 680	76 646
Intérêts sur ouverture de lettres de crédits	103 667	160 550
Intérêts liés aux avances sur factures	507 855	99 192
Escomptes accordées	441 324	323 508
Intérêts de retard	561 477	343 256
Pertes de change	744 095	2 001 187
Pertes liées à l'actualisation des titres de placements	42 052	-
Total des charges financières	9 060 324	8 688 641
Gain de change	<259 143>	<1 560 500>
Intérêts sur prorogation clients	<51 717>	<180 099>
Gains liés à l'actualisation des titres de placements	-	<7 678>
Total des produits financiers	<310 860>	<1 748 277>
Total des charges financières nettes	8 749 464	6 940 364

V.8 Produits des placements

Les produits des placements se sont élevés au 31 décembre 2020 à 198.531 DT contre 298.190 DT au 31 décembre 2019 et correspondent principalement aux intérêts sur le prêt envers AB Corporation de 174.449 DT.

V.9 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 31 décembre 2020 à 419.129 DT et correspondent principalement à des pénalités de retard fiscales de 462.013 DT.

VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation des flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale. Les différentes variations sont les suivantes :

VI.1 Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Les flux affectés à l'exploitation ont dégagé un décaissement net de 13.407.022 DT et sont principalement retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions, les encaissements et décaissements liés aux titres de placement et la quote-part des subventions d'investissement.

VI.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement

Les flux affectés à l'investissement ont dégagé un décaissement net de 5.172.065 DT et se détaillent comme suit :

- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et autres actifs non courants pour 5.093.065 DT et ;
- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations financières de 79.000 DT.

VI.3 Flux de trésorerie liés au financement

Les flux provenant du financement ont dégagé un encaissement net de 25.499.752 DT et se détaillent comme suit :

- Encaissements des emprunts bancaires et leasing pour 65.308.148 DT
- Décaissements des emprunts bancaires et leasing pour 48.308.397 DT et ;
- Encaissements liés à l'augmentation du capital pour 8.500.001 DT.

VII. Informations sur les parties liées

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

Les transactions et les soldes avec les parties liées se présentent ainsi :

VII.1 Ventes

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé en 2020 avec la société mère SOMOCER et les autres parties liées totalise un montant de 8.453.847 DT et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2020	31.12.2019
Société A.B.C.	2 660 253	5 660 479
Société SOMOCER	5 608 941	12 722 783
Société AB Corporation	17 895	-
Société SANIMED	3 750	3 978
Société AGRIMED	4 050	4 220
Société 3S TRADING	158 958	278 080
Total du chiffre d'affaires (HTVA)	8 453 847	18 669 540

VII.2 Achats

Les achats effectués auprès de la société mère SOMOCER et les autres parties liées au cours de 2020 totalisent un montant de 21.422.594 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2020	31.12.2019
Société SOMOCER	18 284 157	20 426 177
Société A.B.C.	572	8 266
Société Moderne de Conditionnement « SMC »	3 053 267	3 848 405
Ideal transport	84 599	-
Total des achats (HTVA)	21 422 594	24 282 848

VII.3 Soldes avec les parties liées

La situation des soldes avec les parties liées au 31 décembre 2020 se résume au tableau ci-dessous :

En Dinar Tunisien	A.B.C.	SOMOCER	AB Corp.	SANIMED	SOMOCER NEGOCE	AGRIMED	3S TRADING	KIT	SMC	Ideal transport
Autres actifs courants	-	-	971 761	-	897 242	-	-	6 000	-	120 086
Soldes Clients	191 715	846 280	23 639	9 718	519 113	5 350	278 587	-	-	-
Prêt (Long & Court termes)	-	-	2 068 229	-	-	-	-	-	-	-
Solde Fournisseurs (*)	-	<3 785 901>	-	-	2 405 811	-	-	-	<1 576 807>	<90 521>
Autres passifs courants	-	<185 993>	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	191 715	<3 125 614>	3 063 629	9 718	3 822 166	5 350	278 587	6 000	<1 576 807>	29 566

La situation des soldes avec les parties liées au 31 décembre 2019 se résume au tableau ci-dessous :

En Dinar Tunisien	A.B.C.	SOMOCER	AB Corporation	SANIMED	SOMOCER NEGOCE	AGRIMED	3S TRADING	KIT	SMC
Autres actifs courants	-	-	971 761	-	515 026	-	-	3 000	-
Soldes Clients	2 360 832	4 793 912	-	5 255	519 113	5 575	119 629	63 614	-
Prêt (Long & Court termes)	-	-	2 246 292	-	-	-	-	-	-
Solde Fournisseurs	-	2 995 533	-	-	1 418 184	-	-	-	<1 581 721>
Autres passifs courants	-	<116 689>	-	-	-	-	-	-	-

Total	2 360 832	7 672 756	3 218 053	5 255	2 452 323	5 575	119 629	66 614	581 721	<1
--------------	------------------	------------------	------------------	--------------	------------------	--------------	----------------	---------------	----------------	----

VII.4 Autres transactions avec les parties liées

- SOTEMAIL a conclu une convention tripartite avec AB Corporation, SOMOCER et SOMOCER Négoce qui prévoit le transfert d'une partie de la créance de AB Corporation envers SOMOCER Négoce au 31 décembre 2020 à la société SOTEMAIL pour un montant de 364.725 DT. Ce montant représente l'échéance dû en 2020 au titre de la dette échue et non réglée par la société AB Corporation.
- Courant l'exercice 2020, SOTEMAIL a acquis du matériel industriel auprès de SOMOCER pour un montant de 59.979 DT hors taxes.
- Courant l'exercice 2020, SOTEMAIL a acheté de l'électricité auprès de SOMOCER, par l'intermédiaire de la Société Tunisienne d'électricité et de Gaz, pour un montant de 1.618.378 DT hors taxes. Aucune convention n'a été signée, à présent, entre SOMOCER et SOTEMAIL.
- En date du 31 mars 2019, SOTEMAIL a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 2.410.796 DT remboursable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 31 décembre 2020 s'élève à 2.068.229 DT dont 192.742 DT payables à moins d'un an. Les intérêts constatés par la société « SOTEMAIL » au titre de l'année 2020 s'élèvent à 174.450 DT hors taxes.
- Le Conseil d'Administration a autorisé en 2016 la convention d'assistance entre la société SOTEMAIL et la société SOMOCER Négoce qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à partir du 01 octobre 2016. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoce est rémunérée par une commission égale à 1,5% du montant des revenus réalisés par SOTEMAIL et ce, pour une période de 5 ans renouvelable par tacite reconduction. Un avenant a été signé le 1er juillet 2019 portant sur la révision à la hausse du taux de la commission passant de 1,5% à 2,5% avec une date d'effet le 1er janvier 2019. Le montant des commissions facturées par la société SOMOCER Négoce au titre de l'année 2020 s'élève à 1.189.008 DT hors taxes.
- La location auprès de la société « SOMOCER » d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT TTC.
- Courant l'exercice 2020, SOTEMAIL a cédé des pièces de rechanges à SOMOCER pour un montant de 26.096 DT hors taxes.
- Courant l'exercice 2020, SOTEMAIL a participé à la création de la société « Société Périmètre de Gestion (SPG) » dont l'objet est la gestion d'actifs pour une valeur de 6 000 DT.

VIII.1 Soldes intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

Produits	31.12.2020	31.12.2019	Charges	31.12.2020	31.12.2019	Soldes	31.12.2020	31.12.2019
CA Local	47 119 908	55 138 957	Stockage					
CA Export	440 420	2 403 293						
Production stocké	2 547 174	3 541 806						
Total	50 107 502	61 084 056	Total			Production	50 107 502	61 084 056
Production	50 107 502	61 084 056	- Achats consommés	32 662 292	37 812 216	Marge sur coût matière	17 445 210	23 271 840
Marge sur coût matière	17 445 210	23 271 840	Autres charges externes	3 644 930	4 158 144	Valeur ajoutée	13 800 280	19 113 696
Valeur ajoutée	13 800 280	19 113 696	Charges de personnel	6 171 000	6 690 486	Excédent brut d'exploitation	7 431 874	12 085 410
Excédent brut d'exploitation	7 431 874	12 085 410	Impôts et taxes	197 406	337 799			
Autre produits ordinaires	12 656	739 993	Total	6 368 406	7 028 286			
Produits financiers	198 531	110 180	Charges financières nettes	8 749 464	6 752 354			
Quotes-parts des subv d'investissement	225 199	328 508	Autres pertes ordinaires	419 129	462 013			
Total	7 868 260	13 264 091	DAAP	4 639 674	3 705 297	Résultat des activités ordinaires	<5 962 275>	2 317 901
Résultat des activités ordinaires	<5 962 275>	2 317 901	Impôt sur les bénéfices	22 268	26 525			
Total	<5 962 275>	1 016 440	Total	13 830 535	10 946 189	Résultat après modifications	<5 962 275>	2 317 901
			Pertes extraordinaires	-	-			
			Total	-	-			

IX.1 Tableau de variation des immobilisations

Libellé	V.B 2019	Acquisitions	V.B 2020	Amortiss. Cumulés 2019	Dotations	Amortiss. Cumulés 2020	V.C.N 2019	VCN 2020
Logiciel	179 324	14 143	193 467	132 066	30 937	163 003	47 258	30 464
Fond de commerce	30 000		30 000	2 625	1 500	4 125	27 375	25 875
Total I.Incorporelles	209 324	14 143	223 467	134 691	32 437	167 128	74 633	56 339
Terrains	1 105 602	1 085 608	2 191 210	-	-	-	1 105 602	2 191 210
Constructions	11 833 041	545 840	12 378 881	2 972 692	210 170	3 182 862	8 860 349	9 196 019
Agén. Amén. & Inst.	4 300 792	359 965	4 660 757	2 229 149	268 282	2 497 431	2 071 643	2 163 326
Matériels de transports	108 988	131 501	240 489	68 353	-	68 353	40 635	172 136
Matériels industriels	48 388 322	-	48 388 322	15 637 320	26 922	15 664 242	32 751 002	32 724 080
Equipements de bureau	97 007	3 200	100 207	54 371	9 117	63 488	42 636	36 719
Matériels informatiques	237 443	17 990	255 433	142 837	14 129	156 966	94 606	98 468
Constructions à Stat. Jurid. Part.	1 363 387	1 880 360	3 243 747	112 272	2 156 381	2 268 653	1 251 115	975 094
Mat. Indus. à Stat. Jurid. Part.	4 028 957	-	4 028 957	1 471 652	23 621	1 495 273	2 557 305	2 533 684
Mat. de transp. à Stat. Jurid. Part.	1 689 363	-	1 689 363	835 052	247 706	1 082 758	854 311	606 605
Immobilisations en cours	-	697 046	697 046	-	88 921	88 921	-	608 125
Total I.Corporelles	73 152 902	4 721 510	77 874 412	23 523 698	3 045 248	26 568 946	49 629 204	51 305 466
Total immobilisations	73 362 226	4 735 653	78 097 879	23 658 389	3 077 685	26 736 074	49 703 837	51 361 805

IX.2 Tableau de variation des emprunts

Emprunts	Solde au 31.12.2019			Nouveaux emprunts	Règlement échéances	Solde au 31.12.2020		
	Total Fin de l'exercice	Échéance à + 1 an	Échéance à -1 an			Total Fin de l'exercice	Échéance à + 1 an	Échéance à -1 an
EH (7 MD)	3 820 144	2 920 820	899 325	-	<899 325>	2 920 820	1 999 029	921 790
ETK (4 MD)	927 898	-	927 898	-	<927 898>	-	-	-
ENA (2 MD)	288 122	-	288 122	-	<288 122>	-	-	-
UBCI (1,35 MD)	1 040 625	675 000	365 625	-	<140 625>	900 000	534 375	365 625
STB (1,436 MD)	960 000	880 000	80 000	476 000	<119 667>	1 316 333	1 077 000	239 333
STB (5 MD)	5 000 000	4 000 000	1 000 000	-	<1 000 000>	4 000 000	3 000 000	1 000 000
STB (1 MD)	-	-	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
BH (0,530) MD	-	-	-	530 645	-	530 645	467 390	63 254
ENA (4 MD) 2	4 000 000	3 337 889	662 111	-	<185 601>	3 814 399	2 637 313	1 177 086
STB (2,5 MD)	2 500 000	1 330 744	1 169 256	-	<1 169 256>	1 330 744	-	1 330 744
EH (0,7 MD)	21 333	-	21 333	-	<21 333>	-	-	-
EH (1,75 MD)	53 332	-	53 332	-	<53 332>	-	-	-
ENA (4MD) 1	499 993	-	499 993	-	<499 993>	-	-	-
ATTIJ (0,800 MD)	-	-	-	800 000	-	800 000	800 000	-
ETK (0,433 MD)	-	-	-	433 000	<36 083>	396 917	252 583	144 333
ETK (0,150 MD)	-	-	-	150 000	<8 333>	141 667	91 667	50 000
STB (0,116 MD)	-	-	-	116 268	<3 142>	113 126	94 272	18 854
STB (0,840 MD)	-	-	-	840 890	<80 085>	760 805	280 297	480 509
STB (1,191 MD)	-	-	-	1 191 601	<62 716>	1 128 885	878 021	250 863
STB (0,724 MD)	-	-	-	724 000	-	724 000	724 000	-
ETK (0,224 MD)	-	-	-	224 600	-	224 600	-	224 600
ETK (0,473 MD)	-	-	-	473 000	<94 600>	378 400	-	378 400
Total emprunts en dinars	19 111 447	13 144 452	5 966 995	6 960 004	<5 590 111>	20 481 340	13 835 947	6 645 392

IX.3 Note sur les immobilisations acquises par voie de leasing

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Charges d'intérêts à payer	Échéance à - 1 an	Total des paiements restants au 31.12.2020	Échéance entre 1 et 5 ans	Taux d'intérêt
2 020	600361	Matériel de transport	23 883	1 724	15 150	19 256	4 106	1,09%
2 018	659771	Matériel de transport & mat indus	129 795	24 658	41 629	117 270	75 641	1,28%
2 019	659761	Matériel de transport	39 936	7 573	12 811	36 081	23 270	1,28%
2 020	382410-1	Matériel de transport	10 568	1 017	8 450	8 450	-	2,92%
2 020	387270-1	Matériel de transport	29 499	2 708	25 036	25 036	-	1,91%
2 020	179981	Construction	956 893	414 445	109 726	931 606	821 880	1,08%
2 020	659781	Matériel de transport	238 623	42 548	76 979	215 336	138 357	1,21%
2 020	661241	Matériel de transport	119 311	21 274	38 489	107 663	69 174	1,21%
Total			1 548 508	515 947	328 270	1 460 698	1 132 428	

X. Les engagements hors bilan

X.1 Engagements donnés

Type d'engagements	Valeur totale		Observation
a) Garanties personnelles			
- Cautionnement et autres garanties	602 226	STEG	Le cautionnement se décompose essentiellement des fonds de garanties donnés pour la société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG)
b) Garanties réelles			
- Hypothèques			
	Montant		
- Nantissements	1,45 MD	BNA	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	0,8 MD	ATTIJARI	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	0,742 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4 MD	BNA	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	5 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	2,5 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	2,54 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,7 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4,8 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,35 MD	UBCI	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	7,3 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	6,05 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	0,5 MD	BTK	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	2,45 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,4 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	2,3 MD	UBCI	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,75 MD	UBCI	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	14,145 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4,8 MD	BNA	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4 MD	BTK	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
2,8 MD	BTK	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce	
6,855 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et	

			incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	0,145 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4 MD	BNA	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,8 MD	UBCI	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4,4 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels
	3 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels
c) Effet escomptés et non échus et avance sur factures	12,3 MD		

X.2 Engagements reçus :

Type d'engagement	Valeur totale	Société	Observation
a) Garanties réelles			
Hypothèques	620 782	Sté Ben Rjeb	Hypothèque de premier rang sur le Titre foncier n° 3270 sis à Ras Jbel Metline Gouvernorat Bizerte d'une superficie globale de 2451 m ² sur lequel sont édifiés 3 entrepôts d'une superficie globale de 1034 m ² .
	234 020	Ets Lazreg d'équipement	Hypothèque reçue sur terrain pour couvrir le solde comptable en contentieux.
Nantissements	20 000	Ste EL Meniar	Nantissement en premier rang sur le fonds de commerce.

XI. Intérêts sur crédit bancaire non encore échus :

Organisme Financier	Montant (DT)	Intérêts non courus (DT)
BH (7 MD)	7 000 000	263 048
UBCI (1,35 MD)	1 350 000	95 906
STB (1,436 MD)	1 436 000	365 677
STB (5 MD)	5 000 000	1 016 111
STB (1 MD)	1 000 000	365 645
BH (0,530 MD)	530 644	54 323
BNA (4 MD)	4 000 000	857 147
STB (2,5 MD)	2 500 000	87 437
ATTIJ (0,8 MD)	800 000	307 205
BTK (0,433 MD)	433 000	56 096
BTK (0,150 MD)	150 000	19 450
STB (0,116 MD)	116 268	34 145
STB (0,841 MD)	840 889	69 153
STB (1,191 MD)	1 191 600	293 106
STB (0,724 MD)	724 000	310 069
BTK (0,224 MD)	224 600	7 021
BTK (0,473 MD)	473 000	21 066
Total	27 770 001	4 222 605

Tunis le 14 juin 2021

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »
Menzel Hayet, 5033 Monastir**

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Tunisienne d'Email («SOTEMAIL» ou «société»), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 42.053.675 DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice qui s'élève à 5.962.275 DT. Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 02 juin 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

A notre avis, à l'exception de l'incidence du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société SOTEMAIL au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserve

Sur la base de notre audit des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2020, la réserve suivante a été soulevée :

- L'examen des créances clients au 31 décembre 2020 a révélé l'existence de créances douteuses pour un montant de 1.376 mille DT dont principalement une créance de 449 mille DT sur un client libyen datant de plus d'un an et une créance sur un client algérien pour 344 mille DT datant de 2016. Etant donné l'ancienneté de ces créances, le rythme de recouvrement et les paiements subséquents nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable ou pas de ces créances.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date et dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19 et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a) Evaluation des créances clients

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2020 pour un montant brut de 27.877.617 DT et provisionnées à hauteur de 1.679.803 DT. Dans le cadre de l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances, la direction détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de celles-ci selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et celui-ci est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et leur valeur recouvrable estimée.

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses par rapport aux normes comptables tunisiennes en vigueur. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, de l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), de l'existence d'éventuelles garanties ainsi que toute autre information disponible concernant la situation financière des créanciers. Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

b) Evaluation des stocks

Les stocks, figurent au bilan au 31 décembre 2020 pour une valeur brute de 30.567.382 DT provisionnée à hauteur de 222.401 DT.

Ainsi, qu'il est fait mention dans la note III.2 aux états financiers, les stocks sont valorisés au coût d'achat majoré des frais d'approche pour les matières premières, les consommables et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semi-finis. A la date de clôture, les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette, si celle-ci est inférieure au coût.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture, à vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable tunisienne N°4 relative au stock et à apprécier les données et les hypothèses retenues par le management pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note II aux états financiers qui décrit les événements liés à la crise sanitaire engendrée par le COVID-19 et les mesures prises par les autorités publiques à cet égard ainsi que leurs impacts sur l'activité de la société.

Notre opinion n'est pas modifiée par cette observation.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration (« Rapport de gestion »)

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs consistent à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Conformité aux dispositions de la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement

A la date de la publication de notre rapport, la société ne s'est pas encore conformée aux nouvelles dispositions qui se rapportent à la désignation de deux administrateurs indépendants, introduites par la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

**Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF**

Ahmed SAHNOUN

CRG Audit

Chiraz DRIRA

Tunis le 14 juin 2021

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »
Menzel Hayet, 5033 Monastir**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**A- Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice
clos le 31 décembre 2020 (autres que les rémunérations des dirigeants)**

Nous vous informons que votre Conseil d'Administration nous a avisés de l'existence des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice 2020 et visées aux articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales :

1. Ventes à des parties liées

Les ventes hors taxes réalisées au cours de l'année 2020 avec les sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalisent un montant de 8.453.847 DT (en hors taxes) et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2020
Société A.B.C.	2 660 253
Société SOMOCER	5 608 941
Société AB Corporation	17 895
Société SANIMED	3 750
Société AGRIMED	4 050
Société 3S TRADING	158 958
Total du chiffre d'affaires (HTVA)	8 453 847

2. Achats auprès des parties liées

Les achats hors taxes réalisés au cours de l'année 2020 auprès des sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalisent un montant de 21.422.594 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2020
Société SOMOCER	18 284 157
Société A.B.C.	572
Société Moderne de Conditionnement « SMC »	3 053 267
Ideal transport	84 599
Total des achats (HTVA)	21 422 594

3. Emprunts

La société SOTEMAIL a conclu douze nouveaux emprunts bancaires au cours de l'exercice 2020 dont le montant total des emprunts est de 6.960.004 DT. Ces emprunts se détaillent comme suit :

Désignation	Long terme	Court terme	Montant brut	Taux d'intérêt annuel
BH 530 644 DT	467 390	63 254	530 645	5,40%
BTK 150 000 DT	91 666	50 000	150 000	TMM+2,5%
BTK 224 600 DT	-	224 600	224 600	TMM+2,5%
BTK 433 000 DT	252 583	144 333	433 000	TMM+2,5%
BTK 473 000 DT	-	378 000	473 000	TMM+2%
STB 1 191 600 DT	878 021	250 863	1 191 601	TMM+3,61%
STB 116 268 DT	94 271	18 854	116 268	TMM+2,34%
STB 724 000 DT	724 000	-	724 000	TMM+3%
STB 1 000 000 DT	1 000 000	-	1 000 000	TMM+1,75%
STB 840 889 DT	280 296	480 508	840 890	TMM+3,34%
STB 1 436 000 DT	357 000	79 333	476 000	TMM+1,96%
ATTIJARI 800 000 DT	800 000	-	800 000	TMM+1,75%
Total	4 945 227	1 689 745	6 960 004	

4. Contrats de leasing

La société SOTEMAIL a conclu huit nouveaux avenants sur des contrats de leasing au cours de l'exercice 2020 dont le montant restant dû au 31 décembre 2020 est de 1.460.698 DT. Ces emprunts leasing se détaillent comme suit :

Contrat N°	Catégorie	Long terme	Court terme	Montant brut	Taux d'intérêt
600361	Matériel de transport	4 106	15 150	19 256	1,09%
382410-1	Matériel de transport	-	8 450	8 450	2,92%
659771	Matériel de transport & mat indus (*)	75 641	41 629	117 270	1,28%
659761	Matériel de transport (*)	23 270	12 811	36 081	1,28%
387270-1	Matériel de transport	-	25 036	25 036	1,91%
179981	Construction	821 880	109 726	931 606	1,08%
659781	Matériel de transport	138 357	76 979	215 336	1,21%
661241	Matériel de transport	69 174	38 489	107 663	1,21%
		1 132 428	328 270	1 460 698	

(*) Avenants signés sur des contrats de leasing datant de 2018 et 2019 respectivement.

5. Autres transactions avec les parties liées

- SOTEMAIL a conclu une convention tripartite avec AB Corporation, SOMOCER et SOMOCER Négoce qui prévoit le transfert d'une partie de la créance de AB Corporation envers SOMOCER Négoce au 31 décembre 2020 à la société SOTEMAIL pour un montant de 364.725 DT. Ce montant représente l'échéance dû en 2020 au titre de la dette échue et non réglée par la société AB Corporation.
- Courant l'exercice 2020, SOTEMAIL a acquis du matériel industriel auprès de SOMOCER pour un montant de 59.979 DT hors taxes.
- Courant l'exercice 2020, SOTEMAIL a cédé des pièces de rechanges à SOMOCER pour un montant de 26.096 DT hors taxes.
- Courant l'exercice 2020, SOTEMAIL a acheté de l'électricité auprès de SOMOCER, par l'intermédiaire de la Société Tunisienne d'électricité et de Gaz, pour un montant de 1.618.378 DT hors taxes. Aucune convention n'a été signée, à présent, entre SOMOCER et SOTEMAIL.
- Courant l'exercice 2020, SOTEMAIL a participé à la création de la société « Société Périmètre de Gestion (SPG) » dont l'objet est la gestion d'actifs pour une valeur de 6 000 DT.

B- Opérations réalisées et relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- 1.** En date du 31 mars 2019, SOTEMAIL a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 2.410.796 DT remboursable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 31 décembre 2020 s'élève à 2.068.229 DT dont 192.742 DT payables à moins d'un an.
Les intérêts constatés par la société « SOTEMAIL » au titre de l'année 2020 s'élèvent à 174.450 DT hors taxes.
- 2.** Le Conseil d'Administration a autorisé en 2016 la convention d'assistance entre la société SOTEMAIL et la société SOMOCER Négoce qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à partir du 01 octobre 2016. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoce est rémunérée par une commission égale à 1,5% du montant des revenus réalisés par SOTEMAIL et ce, pour une période de 5 ans renouvelable par tacite reconduction.
Un avenant a été signé le 1^{er} juillet 2019 portant sur la révision à la hausse du taux de la commission passant de 1,5% à 2,5% avec une date d'effet le 1^{er} janvier 2019.
Le montant des commissions facturées par la société SOMOCER Négoce au titre de l'année 2020 s'élève à 1.189.008 DT hors taxes.
- 3.** La location auprès de la société « SOMOCER » d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT TTC.
- 4.** Le solde des emprunts bancaires ainsi que des dettes de leasing restant à régler au 31 décembre 2020 s'élève à un montant total de 21.942.038 DT se détaillant comme suit :

<i>Emprunts</i>	<i>Solde au 31.12.2020</i>		
	<i>Échéance à -1 an</i>	<i>Échéance à + 1 an</i>	<i>Total Fin de l'exercice</i>
BH (7 MD)	921 790	1 999 029	2 920 820
UBCI (1,35 MD)	365 625	534 375	900 000
STB (1,436 MD)	239 333	1 077 000	1 316 333
STB (5 MD)	1 000 000	3 000 000	4 000 000
STB (1 MD)	-	1 000 000	1 000 000
BH- 0,530 MD	63 254	467 390	530 645
BNA (4 MD) 2	1 177 086	2 637 313	3 814 399
STB (2,5 MD)	1 330 744	-	1 330 744
ATTIJ (0,800 MD)	-	800 000	800 000
BTK (0,433 MD)	144 333	252 583	396 917
BTK (0,150 MD)	50 000	91 667	141 667
STB (0,116 MD)	18 854	94 272	113 126
STB (0,840 MD)	480 509	280 297	760 805
STB (1,191 MD)	250 863	878 021	1 128 885
STB (0,724 MD)	-	724 000	724 000
BTK (0,224 MD)	224 600	-	224 600
BTK (0,473 MD)	378 400	-	378 400
Total emprunts bancaires en dinars	6 645 392	13 835 947	20 481 340
Emprunts Leasing	328 270	1 132 428	1 460 698
Total emprunts en dinars	6 973 662	14 968 375	21 942 038

5. Le solde des concours bancaires et autres passifs financiers restant à régler au 31 décembre 2020 s'élève à un montant total de 31.431.223 DT se détaillant comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>31.12.2020</i>
Découverts bancaires	7 510 638
Crédits de gestion à court terme	5 880 000
Billet de trésorerie	500 000
Factures escomptées	9 489 281
Financement en devises	5 387 634
Emprunts leasing à moins d'un an	328 270
Crédits immobilisables	2 335 400
Total concours bancaires et autres passifs financiers	31 431 223

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général est fixée par le Conseil d'Administration du 06 novembre 2020 sur la base d'un salaire mensuel net de 5 000 dinars sur 13 mensualités et une prime variable fixée par le Conseil d'Administration selon la réalisation des objectifs tels que fixés par le Conseil. La rémunération brute servie au Directeur Général s'élève au titre de l'exercice 2020 à 312.537 DT, soit un net annuel de 173.646 DT et ce, en sus des dépenses prises en charge par la société et des frais engagés en sa qualité de Directeur Général.

-
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. L'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2020, a décidé l'allocation d'un montant net annuel de jetons de présence de 130.000 DT.

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nos diligences n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations qui rentrent dans le cadre des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF

CRG Audit

Ahmed SAHNOUN

Chiraz DRIRA